

Tarifs 2021

(Applicable au 1^{er} mars 2021)

Accueil Permanent

Redevance	T1	T1Bis	T2
Loyer	490,76 €	566,54€	598,50€
Charges locatives (1)	118,40 €	120,73€	138,60€
Charges mutualisées (2)	382,50 €	510,32€	786,48€
Total de la redevance	991,66 €	1 197,59€	1 523,58€

Le supplément charges pour un couple est de 175,00€

Services personnalisés

Repas résident permanent

Petit déjeuner	1,85 €
Déjeuner	7,85 €
Dîner	5,60 €

Repas invité, externe, repas solidaire

Du lundi au samedi	8,00 €
Le dimanche et jours fériés	10,00 €

Prestations de service à la personne (3)

Aide pour l'autonomie (aide à la toilette, habillage, petits soins, actionner les volets)	24,45 €/h
Téléassistance (forfait mensuel)	13,10 €
Entretien du logement	24,45 €/h
Entretien du linge (forfait par machine)	12,20€

Accueil temporaire

Forfait journalier en pension complète :

Une personne seule	70,00 €
Un couple	103,00 €

La MARPA de Nouan-le-Fuzelier a l'agrément services à la personne, délivré par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et l'emploi (DIRECCTE)

(1) *Les charges locatives comprennent : la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, les petites réparations, le chauffage, l'eau et l'électricité.*

(2) *Les charges mutualisées comprennent : les frais de personnel, les dépenses d'entretien (ménage des parties communes, l'entretien des espaces verts ...), les charges externes diverses, les charges de gestion courante, les amortissements et les provisions.*

(3) *Ces prestations ouvrent droit à l'allocation personnalisée à l'autonomie APA et peuvent être défiscalisées.*